

## FAIRE CONNAITRE LES RESSOURCES ET DISPOSITIFS DE SANTÉ MENTALE ET FAVORISER L'INTERCONNAISSANCE DES ACTEURS

Année de lancement : 2023 | Durée de l'action : pérenne | Action pérenne CLS ✓

### FAVORISER LE PARTENARIAT ET FLUIDIFIER LE PARCOURS DE SOIN DU PATIENT

#### CONSTATS

La crise sanitaire a modifié le fonctionnement des dispositifs mis de place dans le cadre de la santé mentale.

Elle a également généré la mobilité de nombreux professionnels et amplifié les besoins d'accompagnement en santé mentale.

Les acteurs du territoire identifient la nécessité de remobiliser un réseau dynamique et de se doter d'un outil qui recense les ressources en santé mentale sur le territoire.

Plusieurs constats président à ce besoin :

- Les difficultés de certains acteurs de première ligne, témoins privilégiés de situations ou pris à partie, peu ou pas informés des possibilités de prise en charge médico-sociale et leurs modalités de fonctionnement
- La méconnaissance des dispositifs et services facilitant l'orientation et la prise en charge des personnes en mal être psychique, par les acteurs de 1<sup>ère</sup> ligne .

#### OBJECTIFS DU PROJET

- Se connaître : développer et animer le réseau local des professionnels de la santé mentale
- Faire connaître : mettre à jour l'annuaire « Mal être, détresse, souffrance psychologique, handicap psychique » à destination des professionnels et des habitants

#### ACTION CLS N°1

##### Remobiliser le réseau santé mentale lors de réunions régulières (plénières, groupes de travail)

- Relancer une dynamique de rencontres entre les partenaires pour fluidifier le travail en partenariat par l'interconnaissance entre les professionnels.
- Décloisonner les approches médicales / sociales / éducatives pour faciliter le repérage et la coordination des accompagnements
- Elargir la dynamique aux territoires de l'Agglomération et mobiliser davantage de partenaires (dont les signataires du CLS)  
Pour cela, les réunions plénières du CLSM (2X/an) et les groupes de travail (par public ou par thématiques) seront reprogrammés.

#### ACTION CLS N°2

##### Dresser un annuaire des professionnels de la santé mentale et de la psychiatrie

« Mal être, détresse, souffrance psychologique et handicap psychique »

Dans le cadre du diagnostic du contrat local de santé en 2022, puis lors des groupes de travail du CLSM réalisés en 2023, les acteurs professionnels et partenaires souhaitent que l'annuaire santé mentale (ancien sur le territoire rochelais) soit mis à jour pour recenser les nouveaux acteurs et dispositifs. Une version à destination du grand public et une version numérique permettant une actualisation régulière sont également souhaitées.

Ces outils doivent permettre de recenser :

- les lieux de soins et d'accueil psychiatriques,
- les dispositifs médico-sociaux pour les personnes en situation de handicap psychique,
- les associations d'usagers et les Groupes d'entraide mutuelle (GEM),
- des informations sur les droits des usagers et les partenaires institutionnels

En terme de communication, Il est prévu la réalisation d'une plaquette grand public et professionnels, la mise en ligne d'informations à destination des pros de santé de ville et hospitaliers / médico-social / social de l'Agglo et enfin, le déploiement de l'annuaire national RETAB sur le territoire rochelais.

#### PUBLIC CIBLE

- Professionnels médicaux sociaux éducatifs
  - Aidants
  - Habitants

#### LIEUX D'INTERVENTION

- Les communes de l'Agglomération

#### MOYENS HUMAINS

- Temps de coordination CLSM
  - Participation des membres du GT

#### INDICATEUR(S)

- Nombre de réunions du réseau CLSM
- Nombre de partenaires impliqués
- Territoire d'intervention des professionnels
  - Nombre d'annuaire imprimés/distribués
- Nombre de mises à jour de l'annuaire
- Nombre de professionnels inscrits sur RETAB

#### BUDGET PRÉVISIONNEL

- 2024 : Coût annuel, coût de l'impression par la ville

#### FINANCEMENTS MOBILISABLES

- Fonds propres porteurs de l'action (VLR, CPTS)